


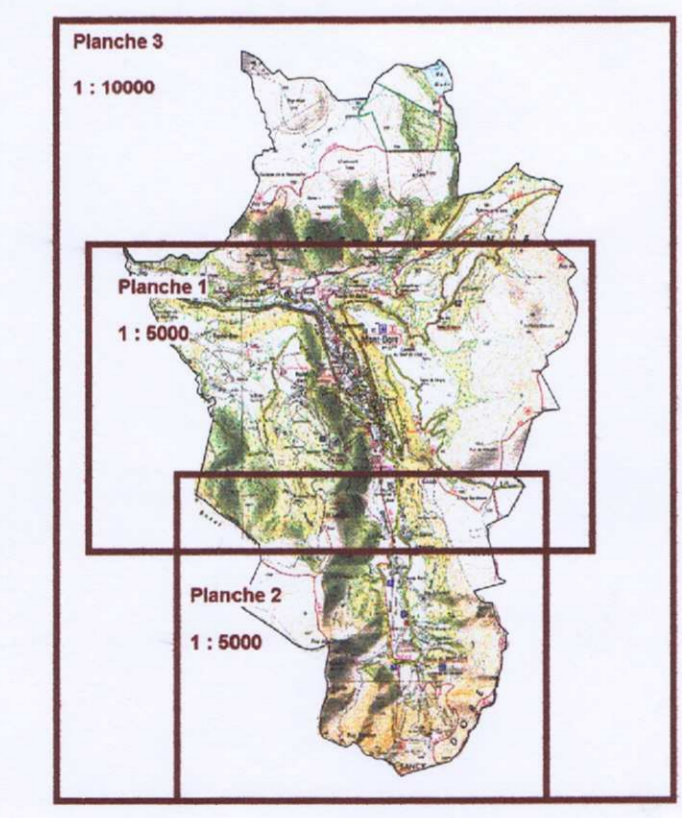


- R1 zone d'aléa fort à vulnérabilité élevée
- R2 zone d'aléa fort à vulnérabilité intermédiaire ou faible
- B1 zone d'aléa moyen à vulnérabilité élevée
- B2 zone d'aléa moyen à vulnérabilité intermédiaire ou faible
- J zone d'aléa faible
- zone d'aléa nul à très faible
- Secteur des Egravats (hors étude)
PPRN approuvé le 06/12/2005



PLAN DE PREVENTION DES RISQUES
NATURELS PREVISIBLES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN
SUR LA COMMUNE DU MONT DORE

Plan de zonage réglementaire
Planche n° 1



Annexe à l'arrêté préfectoral
N° 08 / 04 175
Le préfet

Echelle : 1 / 5 000 Décembre 2008

PRESCRIPTION DU P.P.R. : 14 JANVIER 2004
Dossier Approuvé : décembre 2008

DOE 63/SSR/BPR BRGM/PP-56443-FR